



**PROCES VERBAL
N° 49/CNCMP/2018
DU 03/10**

Le mercredi 3 octobre 2018 à 12 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation du président par interim, Monsieur Ciré Amadou.

Etaient présents:

- Med Abdellahi Zeine, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

Etait absent:

- Raifa Kassim, membre du CP

ORGANE CHARGÉ DES PPP

1°/- **Examen** du projet de contrat Partenariat Public Privé pour le financement, construction et exploitation d'un terminal à conteneurs et d'une jetée pétrolière, **Réf: lettre n° 0001/CTAPPP reçue le 03 Octobre 2018**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection audit projet de contrat PPP passé avec Arise Mauritanie SA pour un montant de trois cent quatre vingt dix millions (390 000 000) Dollars USD et une durée de vingt quatre (24) mois

ORGANE SPÉCIAL DE PASSATION DES MARCHÉS DU PARC NATIONAL D'AWLEIGATT

2°/- **Examen** du projet de marché passé par Entente Directe relatif à la la mise en œuvre des travaux et la fourniture d'équipements et d'animaux au Parc National d'Awleigatt; **Réf. : lettre n°110/MEDD/SG reçue le 27 Septembre 2018.**

Décision

Ce dossier est reporté pour les motifs ci-après :

- *manque de justification du recours à ce mode;*
- *absence de certaines composantes du dossier, notamment : l'étude de prix; les spécifications techniques; l'étude de faisabilité et le procès verbal de négociation; les fournitures objet du marché et le DQE.*